

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Autorisation donnée au maire pour déposer un permis de construire pour la rénovation de la bibliothèque municipale

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

Ainsi que cela a été exposé, lors de la séance du conseil municipal du 24 juin 2015, la bibliothèque municipale fait l'objet d'un projet global de rénovation et de restructuration.

En vue de cette rénovation, les membres du jury de concours ont été désignés lors de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2015.

Après décision du jury de concours, c'est l'équipe Basalt Architecture qui a été désignée maître d'œuvre mandataire de l'opération. Les travaux démarreront au cours du premier semestre 2017.

Cette rénovation, qui a bénéficié de subvention de la DRAC et du conseil régional d'Ile de France, s'accompagnera d'un renouvellement du mobilier et du parc informatique ainsi que du développement des ressources numériques.

Outre la rénovation complète de l'intérieur, le projet comprend une intervention importante sur l'aspect extérieur de la bibliothèque avec :

- la modification de la façade sur rue, afin de mieux signaler l'entrée de la bibliothèque et de marquer la présence de l'équipement au rez-de-chaussée ;
- le remplacement des huisseries ;
- la modification de la façade intérieure et l'aménagement du patio central ;
- la création de surfaces de plancher complémentaires évaluées à 60 m².

Conformément aux articles L.421-1 et R.421-1 du code de l'urbanisme, ces travaux doivent faire l'objet d'un permis de construire.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à déposer le permis de construire, relatif au projet de rénovation de la bibliothèque municipale.